



Regard Béthémontois



SOMMAIRE

| | |
|---------------|--|
| Page 3 | L'EDITORIAL |
| Pages 4 & 5 | VIE LOCALE |
| | <ul style="list-style-type: none">• Horaires Mairie• Don à l'Église• Erratum• Vos nouveaux conseillers départementaux• L'agence postale de Villiers Adam• Chenilles processionnaires• Opération tranquillité vacances |
| Pages 6 à 10 | AGENDA |
| | <ul style="list-style-type: none">• Calendrier des collectes des déchets• Fleurissement de notre village• Feu de la Saint Jean• Ronald's small band quintet• Benjamin Godard• Lundi chantant• Fête de la musique• Exposition de peinture• Journée de pêche |
| Page 11 | LA BIBLIOTHEQUE |
| Pages 12 & 13 | INFORMATION SUR LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL |
| Pages 14 | LA COMMUNAUTE DE COMMUNES |
| Pages 15 | INFO TRAVAUX |
| Pages 16 à 19 | LE DOSSIER |
| | <ul style="list-style-type: none">• Les orientations du budget 2015 |
| Pages 20 & 21 | VIE SCOLAIRE |
| | <ul style="list-style-type: none">• Classe de mer aux Issambres• Fêtes des jeux de bois• Les jardiniers en herbe |
| Pages 22 & 23 | ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT |
| | <ul style="list-style-type: none">• La galette des Rois• Crêpes de la chandeleur• Commémoration du 19 mars• Chasse aux oeufs |

Photographie de la couverture :
Les petits jardiniers

Rédaction, photos et impression
réalisées par l'Équipe Municipale

L'Editorial



Chères Béthemontoises,
Chers Béthemontois,

Le budget primitif 2015 a été construit en tenant compte de l'environnement économique difficile, des baisses des dotations de l'État de près de 7 000 Euros et un prélèvement dans le cadre du Fond National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales de 4 000 Euros pour cette seule année 2015, tout en respectant les règles d'équilibre budgétaire qui nous sont imposées.

Une nouvelle fois, cette année l'ensemble des élus de notre village ont souhaité ne pas augmenter la pression fiscale locale, aussi les taux d'imposition pour l'année 2015 seront maintenus à ceux de l'année passée.

La prudence et l'anticipation sont nos fils conducteurs afin de répondre à notre second objectif qui est le maintien de la situation financière saine de notre village.

Au travers des quatre pages consacrées à la présentation du budget communal 2015 dans ce numéro, vous pourrez mieux appréhender les différents choix que vos élus ont fait pour cette année.

Enfin, concernant notre intercommunalité, le Préfet de Région a pris au début de cette année la décision de fixer un nouveau périmètre à notre communauté de commune, qui englobera au 1^{er} janvier 2016 les communes de Mériel et Méry sur Oise.

Parallèlement à la réorganisation de la carte des intercommunalités, le gouvernement prépare de nouvelles lois sur l'organisation territoriale de la France

Ces décisions sont lourdes de conséquences, tant dans les nouveaux domaines de compétences que notre intercommunalité devra prendre en charge, que dans la façon que nos villages seront représentés dans cette nouvelle assemblée.

A mon sens, l'échelon communal est indispensable pour défendre et répondre au mieux aux attentes des habitants de nos villes et villages.

Sachez que je serais attentif à toutes les décisions qui pourront être prises par la nouvelle assemblée intercommunale, afin de préserver au mieux les intérêts des Béthemontois et des habitants de notre intercommunalité.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

Didier DAGONET
Maire de Béthemont-la-Forêt

VIE LOCALE



Horaires Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi : 09 h 30 à 12 h 00
Jeudi : 09 h 30 à 12 h 00
Vendredi : 16 h 00 à 18 h 00
Samedi : 09 h 30 à 12 h 00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matins de 09 heures à 12 heures.

Monsieur le Maire est disponible les mardis après midi, les jeudis et samedis matins sur rendez-vous.

Don à l'Église :

Monsieur Wagentrutz, ayant déménagé l'ancienne maison de ses Grands-Parents en Alsace, a récupéré deux statues, l'une représentant la Vierge portant l'enfant Jésus, l'autre Saint Joseph et un grand tableau exprimant la douleur de Marie à la mort de son fils. Ces objets appartenant à sa famille depuis la fin du 19^{ème} siècle ayant un caractère religieux, il en a fait don à l'église de Béthemont la Forêt afin de compléter son ornement.

Erratum

Nous tenons à remercier nos lecteurs anonymes qui nous ont signalé une erreur de numérotation dans le précédent numéro. Ce n'était pas le N° 48 mais le N° 49. Veuillez nous en excuser.

Vos nouveaux conseillers départementaux pour le canton de Domont



Emilie IVANDEKICS et **Sébastien MEURANT**, ont été élus le 29 mars dernier avec 71,96% des voix.

Si vous souhaitez contacter vos élus, vous pouvez leur écrire :

- ✓ par voie électronique à : cantondomont2015@gmail.com
- ✓ ou leur adresser un courrier à :
**Conseil départemental du Val-d'Oise
Groupe UVO**
2 avenue du parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX

L'agence postale de Villiers Adam



Attention !!!

La Mairie de Villiers-Adam nous informe de l'absence de l'agent postal. De nouveaux horaires d'ouverture seront mis en place à compter du 1^{er} juin :

- Lundi 8h35 à 11h25
- Jeudi 15h05 à 17h25

Pour le retrait des lettres recommandées et des colis uniquement, vous pouvez vous rendre au secrétariat de la Mairie de Villiers-Adam les lundis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00.

Fermeture du secrétariat le mardi toute la journée et le samedi en juillet et août

Chenilles processionnaires du chêne et du pin

Attention aux poils

Cette chenille provoque des réactions allergiques

Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid

La chenille: qui est-elle ?

Il s'agit de la chenille processionnaire du chêne et du pin.

On la rencontre au printemps et en été sur les chênes et en hiver sur les pins.

Elle vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe.

Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et restent présents très longtemps.



Quels risques pour ma santé ?

- ✓ de fortes réactions allergiques au niveau des yeux ;
- ✓ des rougeurs et des démangeaisons sur la peau ;
- ✓ des difficultés respiratoires.

Comment me protéger ?

- ✓ je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid ;
- ✓ je ne me promène pas sous les arbres porteurs de nids ;
- ✓ je porte des vêtements longs ;



- ✓ j'évite de me frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade ;
- ✓ en cas de doute, je prends une douche et je change de vêtements ;
- ✓ je lave les fruits et les légumes de mon jardin ;
- ✓ j'évite de faire sécher du linge à côté des arbres infestés.

En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, je consulte un médecin.

Opération tranquillité vacances, partir en toute tranquillité

Réduisez les risques de cambriolages pendant vos vacances, faites surveiller votre domicile par la Gendarmerie de Monsoult. Inscrivez-vous gratuitement à l'Opération Tranquillité Vacances et prévenez la Gendarmerie de votre départ.

Renseignements au 01 34 73 53 10

Ou sur le site de la Gendarmerie nationale

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

POLICE NATIONALE Gendarmerie Nationale

AGENDA

Calendrier des collectes



des déchets

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte aura lieu tous les mardis.

COLLECTE SELECTIVE

Les déchets concernés sont : les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, cartons, cartonnettes, les journaux, les magazines. Ces déchets doivent être secs et propres.

La collecte aura lieu tous les jeudis.

COLLECTE DU VERRE

Les bouteilles en verre, bocaux et flacons sans bouchon, couvercle et capsule.

La collecte aura lieu les mardis 2 juin, 7 juillet, 4 août et 1^{er} septembre 2015.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les objets doivent toujours être sortis la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19h00 et ne devront comporter ni gravats, ni déchets ménagers spéciaux, ni pneumatiques, ni végétaux, ni peintures, ni solvants.

La collecte aura lieu les vendredis 19 juin, 17 juillet, 21 août et 18 septembre 2015.

DECHETTERIES DU SYNDICAT

Les déchetteries de :

- Viarmes vous accueille :

Du 1^{er} mars au 31 octobre 2015 tous les jours sauf le mardi et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 18h, les samedis de 9h à 18h, les dimanches de 9h à 12h30.

- Champagne-sur-Oise vous accueille :

Du 1^{er} mars au 31 octobre 2015 tous les jours sauf le jeudi et les jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 18h, les samedis de 9h à 18h et les dimanches de 9h à 12h30.

Fleurissement de notre village

Comme chaque année, la municipalité organise **le samedi 30 mai** prochain une matinée consacrée au fleurissement et à l'embellissement de notre village.

Nous vous attendons nombreux et nous vous donnons **rendez-vous à 9h00** devant la Mairie.



Feu de la Saint Jean

Cette année, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 20 juin à 21h30 sur le terrain communal** pour fêter l'arrivée de l'été.

Au programme, Concours de pâtisserie, feu d'artifice et le traditionnel bûcher de la Saint Jean.

RONALD'S SMALL BAND QUINTET

La musique de broadway a ses fans, en commençant par le groupe « Ronald Small Band. ». Les musiciens de cet orchestre de jazz défendent avec beaucoup d'enthousiasme cette musique popularisée par Nina Simone, Diana Krall, Stacey Kent, Natalie Cole, Louis Prima, Tony Benett etc....

| | |
|------------------|----------------------|
| Au chant | Florence DUBOS |
| A la guitare | Max DELBE |
| A la batterie | Yves NAYON |
| Au sax | Arnaud DEGUIRMENDJAN |
| A la contrebasse | Ronald ARROUVEL |



Vous pourrez les applaudir à l'occasion d'un concert exceptionnel le 6 juin 2015 à 20h00 à l'Église de Béthemont-la-Forêt.

Entrée : 10 euros : espèces ou chèque le jour même, ou réservation à la Mairie de Béthemont la Forêt au 01 34 69 27 01. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Concept'Art.

Florence Dubos, c'est à 20 ans qu'elle s'initie au chant en rejoignant l'atelier de technique vocale de Pierre Scotto Le Massese, à Soisy-sous-Montmorency. Cet amoureux de l'Opéra lui transmet la passion du chant qui ne la quittera désormais plus jamais. Après 3 années de chant lyrique, elle rejoint ensuite diverses formations de rock, pop et rythm' n blues sur des scènes parisiennes intimistes comme à large public. Elle rencontre ensuite Ronald et Max et avec eux démarre une belle aventure artistique et amicale où le trio interprètera des standards populaires de jazz aux influences Broadway, revisités avec humour et fantaisie.

Max Delbé, originaire de la Martinique, entouré d'une famille de musicien, bercé de mélodie et surtout des sons des steel-drum, instruments que son oncle fabrique.

Musicien autodidacte à la base, diplômé en guitare moderne, harmonie et théorie, il a développé son propre modèle musical, auteur-compositeur- interprète, arrangeur. Il enseigne actuellement, et recentre son travail sous un projet caribéen – Max Delbé Trio –

Il fait partie du « Ronald's Small Band » depuis sa création, participant avec élégance à ce jazz si populaire

Jazz à l'église de Béthemont
Ronald's Small Band Quintet
 samedi **06** juin 2015 **20h**
 Eglise de Béthemont-la-Forêt
 95840 Val d'Oise

| | | |
|---|-----------------------|-------------|
| Natalie Cole, Diana Krall, Stacey Kent, Peggy Lee, Tony Bennett, Marvin Hamlisch, Louis Prima, etc... | Florence Dubos | Chant |
| | Max Delbé | Guitare |
| | Ronald Arrouvel | Contrebasse |
| | Yves Nahon | Batterie |
| | Arnaud Deguirmendjian | Saxophone |

Entrée 10€
 Réservation à la Mairie de Béthemont-la-Forêt tél. 01 34 69 27 01

Mairie de Béthemont-la-Forêt
 Val d'Oise
 Concept'Art Association loi 1901

Arnaud Deguirmendjian, commence le saxophone à 12ans. Après un parcours classique il étudie le jazz avec différents musiciens, Richard Raux, Martin Jacobsen, et participe à plusieurs formations funk, reggae, rythme and blues. En 2010 il obtient le DEM jazz au côté de Sylvain Beuf au conservatoire de Versailles. Il est aujourd'hui partagé entre l'enseignement du saxophone et ses compositions.

Ives Nayon, professionnel depuis 1987, joue dans les clubs parisiens avec des musiciens de renom tel que Michel Graillez, Alby Cullaz, Sylvain Bœuf, Pierre Michela, Alain Jean-Marie et Marc Fosset... Sa participation à de nombreux festivals le mène en Turquie, en Hollande, en Allemagne, en Espagne, au Maroc, en Bulgarie et en Pologne.

Sa discographie est enrichie de plusieurs CD (par ex Jour après jour, Yves Nayon Quartet, Dominique Bertrant Quintet, Marc Fosset etc...)

Ronald Arrouvel

Entre le festival de jazz de Nice, des tournées en Martinique, en Guadeloupe, en Tunisie, en Suisse, en Allemagne, en Italie et en Autriche, des prestations dans des clubs parisiens, le voilà enfin à Béthemont-la-Forêt

Sa rencontre avec Florence lui a permis de concrétiser un projet qui lui tenait à cœur depuis longtemps, la création d'un groupe Jazz-Broadway.

AGENDA

Concert exceptionnel en Vallée de Chauvry

Benjamin GODARD

Les trois Quatuors à cordes (première mondiale)

par le Quatuor Élysée

DIMANCHE 24 MAI

1^{ère} partie à 15h

2^{ème} partie à 17h

Église Saint-Sulpice

VILLIERS-ADAM

Entrée et participation libres

À l'occasion de la sortie du disque en première mondiale de l'intégrale des quatuors de Benjamin Godard, le Quatuor Élysée propose en concert un programme de musique de chambre rare sur les lieux mêmes où vécut le compositeur. Ce concert exceptionnel sera présenté par Emmanuel Pélaprat, musicologue spécialiste de la musique de Godard. Il est organisé par les associations culturelles locales (Les Chemins de la Musique, Les Amis de l'église Saint-Sulpice, Mémoire d'Avenir) et la Commune voisine de Villiers-Adam. Il est possible de soutenir ce concert à distance via le site de financement participatif <http://fr.ulule.com/benjamin-godard/>

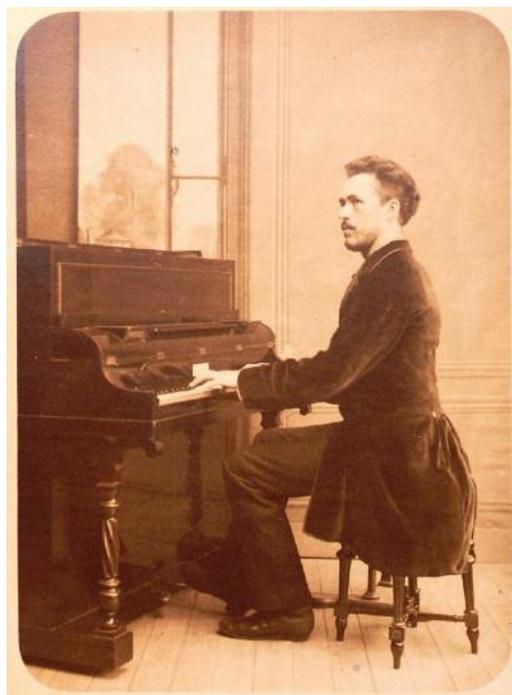
Le **Quatuor Élysée** a été fondé en 1995 par d'anciens membres de deux quatuors ayant chacun remporté le Grand Prix au Concours International d'Évian : les Quatuors Anton et Ysaye.



L'aspect unique du Quatuor Élysée réside dans la confrontation et l'assimilation de deux écoles différentes : l'école française et la prestigieuse école russe. Ces deux écoles s'enrichissent mutuellement et permettent une fusion d'idées différentes, le développement de dimensions nouvelles dans l'interprétation de la musique, et une puissance d'expression d'une grande originalité.

Le Quatuor Élysée s'est produit dans de nombreux pays d'Europe (Angleterre, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Italie,

Portugal) ainsi qu'en Israël, Japon, Chine, Canada, Nicaragua, Russie... En France, il a été accueilli par des festivals tels que: le Festival de l'Orangerie de Sceaux, le Festival du Périgord Noir, le Festival de Quatuors à Cordes de Fayence, le Festival de Quatuors à Cordes du Lubéron, le Festival d'Ile de France, le Festival de l'Abbaye de l'Épau, la Saison Musicale de Proquartet à Fontainebleau... Il est aujourd'hui composé de **Justina Zajancauskaitė** (premier violon), Laurent Le Flécher (second violon), Adeliya Chamrina (alto), Igor Kiritchenko (violoncelle) et vient d'enregistrer l'intégrale des trois quatuors de Benjamin Godard chez Timpani (première mondiale ; visuel de la pochette ci -contre).



Prochain LUNDI-CHANTANT

LUNDI 1^{er} JUIN, à 20h45

(entrée libre)

église de Béthemont-la-Forêt

avec, au programme de l'atelier vocal itinérant de la Vallée de Chauvry animé par Emmanuelle Gal, un chant qui sera repris pour la fête de la musique...

**Béthemontoises et Béthemontois,
c'est le moment de se lancer !**

**Fête de la
MUSIQUE**

DIMANCHE 21 JUIN à 16h30

dans la cour de l'école de Béthemont-la-Forêt

Nombreuses participations déjà programmées, en cours de programmation ou attendues (n'hésitez pas à contacter *Les Chemins de la Musique* si vous voulez vous faire connaître à l'avance au 01 34 69 01 44)

Moments musicaux et festifs assurés !

Exposition de peinture

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale vous convient à notre traditionnelle exposition de peinture qui aura lieu du samedi 13 au dimanche 21 juin à la salle du conseil municipale.

Cette année, notre invité d'honneur sera Monsieur Gilles LAMARRE, qui présentera ses aquarelles qu'il a réalisées lors de ses déplacements à l'occasion de vacances. Ces œuvres lui ont permis de reproduire des paysages différents, privilégiant avant tout la nature et l'habitat.



La technique de l'aquarelle nécessite de la rapidité pour être exécutée sur place; afin de pallier à cette difficulté et aux intempéries, Il utilise un support photo qui lui permet de restituer ensuite les couleurs et la luminosité du moment.

Monsieur LAMARRE a suivi ses études d'architectures à l' l'école des Beaux Arts dans les années 1970 à une époque où les arts, comme la peinture et la sculpture, étaient intimement liées avec l'architecture.

Vous pourrez admirer ses aquarelles :

- Le samedi 13 juin de 15h à 18h
- Le mardi 16 juin de 15h à 18h
- Le vendredi 19 juin de 15 à 18h
- Le samedi 20 juin 10h à 12h
- Le dimanche 21 juin de 16h à 18h

AGENDA

JOURNÉE DE PÊCHE EXCEPTIONNELLE A L'ÉTANG DE LA CHASSE



DIMANCHE 7 JUIN 2015

3^{ème} édition pour cette journée exceptionnelle où sont conviés pêcheurs et «apprentis» pêcheurs.

Cette journée est organisée par l'Office national des forêts et la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Val-d'Oise. Elle se déroulera à l'étang du château de la chasse, en forêt domaniale de Montmorency.

Découvrir et s'initier à la pêche...

Cet événement gratuit, ouvert à tous est un moment convivial et festif, l'occasion pour le public de rencontrer des passionnés et spécialistes de la pêche ainsi que des forestiers, dans le cadre magique de l'étang de la chasse.

L'étang de la chasse en forêt de Montmorency

Situé en forêt domaniale de Montmorency, l'étang de la chasse borde le prestigieux château de la chasse. La pêche n'y est habituellement pas autorisée afin de garantir le caractère magique du site. Très fréquenté, facilement accessible, il reste un espace naturel composé d'une biodiversité riche.

Au programme le dimanche 7 juin de 8 h à 18 h

- Un espace «initiation à la pêche», animé par des spécialistes
- Un espace libre pour les pêcheurs
- Des démonstrations, animées par la fédération de la pêche et ses associations.

Bibliothèque municipale

Bibliothèque municipale

La bibliothèque vous accueille de 10h à 12 h ,tous les samedis sauf pendant les vacances scolaires.

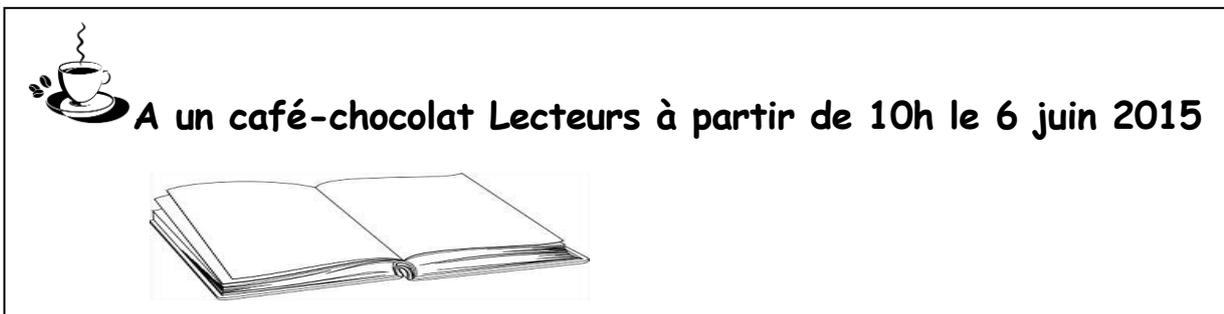
Venez emprunter les livres gratuitement.



Ken Follett retrace un début de XXe siècle bien tourmenté. Entre nations déchirées, guerres mondiales, luttes des classes et intrigues amoureuses, les destins se croisent, se perdent, se mêlent. Plongez dans cette fresque historique ultra-documentée, vous ne voudrez jamais en ressortir.

Cette fresque historique en 3 tomes est à votre disposition.

Afin de vous faire découvrir les nouveaux livres adultes et jeunesse, les bénévoles vous invitent :



Nous tenons à remercier les personnes qui ont fait des dons de livres ce qui a permis d'enrichir notre bibliothèque.

Bonne lecture

Les Bénévoles

INFORMATION SUR LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 février 2015

7 élus étaient présents, 4 absents.

1. Convention de mise en place d'un accueil de loisirs et d'une restauration scolaire, le mercredi avec la Commune de Villiers Adam

Sur le rapport de Madame Isabelle Oger, Considérant que depuis la rentrée les enfants de Béthemont-la-Forêt sont accueillis dans le Centre de loisirs de Villiers Adam, le mercredi après la classe. Ils bénéficient de la restauration scolaire et de l'accueil de loisirs, pendant la période scolaire uniquement.

Aussi il est proposé que Monsieur le Maire puisse signer la convention proposée par la Commune de Villiers Adam, afin que les Béthemontois bénéficient désormais du tarif identique aux habitants de Villiers Adam ; en fonction de leur tranche d'imposition. Tranche 1 : Restauration 3,90 € ; Accueil de loisirs 3h00 6,90 € ; Accueil de loisirs 4h00 8,60 € ; Accueil de loisirs 5h00 10,00 €. Tranche 2 : Restauration 3,90 € ; Accueil de loisirs 3h00 8,70 € ; Accueil de loisirs 4h00 10,80 € ; Accueil de loisirs 5h00 12,50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, **approuve** la convention, **autorise** le Maire à signer la convention et tous les actes afférents pour sa mise en œuvre.

2. Mise à disposition des salles communales pendant la campagne des élections départementales

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, **approuve** la mise à disposition des salles municipales et du mobilier, sous réserve de leur disponibilité, au profit des partis politiques dans les conditions définies ci-dessus,

Adopte le principe que les candidats et les listes de candidats pourront bénéficier des salles:

- Au maximum deux fois entre le lundi 9 mars 2015, date de l'ouverture de la campagne du 1^{er} tour et le samedi 21 mars 2015, date de sa clôture,
- Au maximum une fois entre le lundi 23 mars 2015, date de l'ouverture de la campagne du 2^{ème} tour et le samedi 28 mars 2015, date de sa clôture,

Précise que l'ensemble du dispositif ci-dessus s'applique sous réserve de la disponibilité des salles concernées au regard de leur usage premier,

Dit qu'il appartient aux partis politiques, bénéficiant de la mise à disposition de locaux municipaux, de procéder à la mise en place et au rangement du matériel et mobilier utilisés lors de leurs réunions publiques,

DIT que cette mise à disposition s'effectuera à titre gratuit.

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 mars 2015

8 élus étaient présents, 3 absents.

1. Approbation du compte-administratif 2014 et du compte de gestion 2014

Sur le rapport de Monsieur Patrice GLANDIERES. Considérant le résultat de l'exercice de + 32.519,06 € en fonctionnement et de- 11.689,63 € en investissement, le résultat cumulé de la commune s'élève donc en fonctionnement à + 195 495,20 € et en investissement à - 90 091,56 €. Ce qui amène un résultat de clôture cumulé à fin 2014 à +105 403,64 €. **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, approuve le compte administratif et compte de gestion 2014,

2. Affectation des résultats :

Sur le rapport de Monsieur Patrice GLANDIERES, **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, approuve l'affectation des résultats tel quels : - l'inscription de 105 403,64 € au chapitre 002 excédents de fonctionnement reporté, - l'inscription de 50 940,56 € au chapitre 001 déficit du résultat d'investissement reporté, - l'inscription de 90 091,56 € à l'article 1068-excédent de fonctionnement.

INFORMATION SUR LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

3. Approbation du budget primitif 2015

Sur le rapport de Patrice GLANDIERES, **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, approuve le budget primitif 2015 s'élevant à 730 906,94 € équilibré en recettes et en dépenses avec pour le budget de fonctionnement un montant de 455 890,38 € et pour le budget d'investissement un montant de 275 016,56 €

4. Adoption du taux des quatre taxes

Sur le rapport de Monsieur Patrice GLANDIERES, **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, adopte les taux des quatre taxes locales pour l'année 2015 Taxe d'habitation 16,86% ;Taxe foncière bâti 16,33% ; Taxe foncière non bâti 117,16% ; Cotisation foncière des entreprises (CFE) 14,34%. Les taxes n'ont pas été augmentées pour cet exercice.

5. Attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2015

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, approuve le versement de subventions aux associations pour un montant total de 1 122,50 €

6. Attribution d'une subvention communale au budget du CCAS au titre de l'année 2015

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, approuve le versement d'une subvention pour le budget de fonctionnement du CCAS de Béthemont-la-Forêt au titre de l'année 2015 d'un montant de 5 120,00 €.

7. Demande d'une subvention pour les travaux de voirie auprès de la C.C.V.O.3.F

Sur le rapport de Monsieur Gérard WAGENTRUTZ, Considérant la nécessité de rénover une partie des trottoirs de la rue de la Croix Frileuses et une partie de la voirie de l'allée du Lave Sabot, Considérant l'opération estimée pour un montant total prévisionnel de 25 000€ HT, subventionnable à hauteur de 9 000,00€ par la Communauté de Commune. **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, approuve le plan de financement.

8. Demande d'une subvention dans le cadre de la DETR au titre de l'année 2015

Sur le rapport de Monsieur Gérard WAGENTRUTZ, Considérant la nécessité d'exécuter des travaux sur la toiture des sanitaires extérieurs, estimés pour un montant total prévisionnel de 4 758,33 € HT, le montant de la subvention attendue est de 2 854,99 € dans le cadre de la DETR. **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, approuve le plan de financement

9. Demande de subvention dans le cadre de la Réserve Parlementaire au titre de l'année 2015

Sur le rapport de Monsieur Gérard WAGENTRUTZ, Considérant la nécessité de remettre la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité » sur la façade de la Mairie, estimée pour un montant total prévisionnel de 3 333,33 € H.T, le montant de la subvention attendue est de 1 666,66 € dans le cadre de la Réserve Parlementaire de Monsieur Hugues PORTELLI Sénateur. **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, approuve le plan de financement pour l'opération de reprise des façades de la Mairie.

10. Attribution des subventions aux syndicats au titre de l'année 2015

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, approuve le versement de subventions aux syndicats dont la commune fait partie pour un montant total de 66 000,00 €

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



(Béthemont-la-Forêt, Chauvry, L'Isle-Adam, Nerville-la-Forêt, Parmain, Presles, Villiers-Adam)

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 03 avril 2015

1 Vote des taux d'imposition 2015

Le Conseil Communautaire, décide à la majorité, de fixer, pour l'exercice 2015, le taux de chacun des quatre impôts directs, comme suit : Taxe d'habitation 1,164% ; Taxe sur le foncier bâti 0,898% ; Taxe sur le foncier non bâti 3,800 % ; Contribution Foncière des Entreprises 1,264%.
Le produit attendu est de : 917.940 €.

2 Vote de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2015

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à la majorité, de fixer, pour l'exercice 2015, le taux de la TEOM, comme suit : Béthemont-la-Forêt 9,24% ; Chauvry 10,36 % ; L'Isle-Adam 8,90% ; Nerville-la-Forêt 12,88% ; Parmain 9,60% ; Presles 13,28% ; Villiers-Adam 12,52%.
Le produit attendu est de : 3 024 217 €

3 Budget prévisionnel 2015

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à la majorité, de voter le budget de l'exercice 2015 établi comme suit, en équilibre des recettes et des dépenses :
section d'investissement : 619 240 € section de fonctionnement : 4 260 707 €

4 Fonds de concours voirie 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité, d'attribuer un forfait aux communes, selon le détail suivant : Béthemont-la-Forêt 9 000 € ; Chauvry 8 000 € ; L'Isle-Adam 100 000 € ; Nerville-la-Forêt 15 000 € ; Parmain 60 000 € ; Presles 40 000 € ; Villiers-Adam 18 000 €.

5 Subvention à l'Harmonie Intercommunale

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à la majorité, d'accorder une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2015 d'un montant de 7 000 €.

6 Désignation d'un membre au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique

La C.C.V.O.3.F. avait précédemment désigné Monsieur Pierre BEMELS comme représentant titulaire au comité du Syndicat Mixte. Il convient de désigner également un représentant suppléant.
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité, de désigner Monsieur Jean-Dominique GILLIS en tant que membre suppléant au comité du Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique.

7 Désignation des membres de la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire décide à l'unanimité, de désigner Monsieur Michel MANCHET en tant que représentant titulaire et Madame Dominique MOURGET en tant que représentant suppléant de la CCVO3F à la commission départementale des risques naturels majeurs.

Travaux du SEDIF

Le syndicat des eaux d'Ile de France a adopté le 18 décembre 2014 son programme annuel d'investissement dont faisait partie le renouvellement d'une conduite de distribution d'eau potable de 100 mm de diamètre, dans notre village allée des Châtaigniers sur une section de 110 m entre les numéros 7 et 12 y compris le raccordement des branchements des particuliers. Les travaux ont débuté le 30 mars et ont duré jusqu'à fin avril. Cet investissement représente une dépense de 59.600 €, entièrement prise en charge par le SEDIF.

Voirie

Cette année, nous avons prévu de consacrer 30 000,00 € au budget d'investissement pour réaliser le programme des travaux de voirie qui comprend :

- La réfection du trottoir côté gauche de la rue de la Croix Frileuse, en partant de la place de la Pompe entre les numéros 5 et 9 rue de la Croix Frileuse.
- La remise en état partielle de la rue du Lave-Sabot.

La Communauté de Commune participera financièrement à ces travaux en apportant une subvention de 9 000,00 €

Ces travaux débuteront à partir du lundi 18 mai.

Par ailleurs, durant cette période, il sera réalisé quelques petits travaux d'entretien de la voirie.

Terrain communal, entrée du village :

Notre commune a signé en 2014 un contrat rural avec le Conseil Régional et le Conseil Départemental permettant l'apport de subventions conséquentes qui peuvent aller de 75% à 80% suivant le type de travaux.

Plusieurs projets ont été retenus dont en premier, l'aménagement du terrain communal et de l'entrée du village.

Après un appel d'offres, l'entreprise Plaine Environnement a été sélectionnée et a commencé la mise en œuvre de ces travaux. Le planning prévoit une durée d'environ 1 mois d'exécution, mise à part la plantation des arbres qui pour des raisons de reprises favorables se fera cet automne.

Pour ce qui, est de la plantation du verger ces travaux seront réalisés en partenariat avec l'association des « croqueurs de pommes » qui nous assistera pour choisir les variétés de fruitiers et les opérations de plantations.

Coupe de bois

La commune va réaliser avant les vacances d'été des coupes de bois en bas de la ruelle du Pressoir et entre l'allée des châtaigniers et le chemin des Clos pour sécuriser les abords de ces terrains.

Les personnes qui souhaitent récupérer le bois de ces coupes qui sera laissé sur place et débité en longueur de un mètre, sont invitées à se faire connaître au secrétariat de la Mairie.



LE DOSSIER

Les orientations du budget 2015

Le budget de notre village pour l'année 2015 a été voté lors du conseil municipal du 30 mars dernier, il s'inscrit dans la continuité des engagements de l'équipe municipale avec pour objectif de préserver la santé financière de la commune sans augmenter la pression fiscale des Béthemontois.

L'élaboration du budget de la commune s'inscrit dans un contexte économique national difficile avec une baisse drastique des dotations de l'État vers les collectivités territoriales, des transferts de compétences non compensés et des contributions croissantes.

Les collectivités ont de plus en plus de difficultés à mesurer leur capacité à s'autofinancer, aussi bien à court terme que sur le long terme. Les efforts budgétaires réalisés à Béthemont-la-Forêt depuis 2013 permettent de conserver des finances saines.

Aussi, c'est dans ces perspectives que le budget primitif 2015 de la commune de Béthemont-la-Forêt a été élaboré. Nous devons veiller à chaque dépense. Ces efforts permettront de conserver un niveau d'investissement convenable tout en conservant une fiscalité inchangée depuis 2013 : tels sont les objectifs de vos élus.

A noter, également que notre commune a remboursé son dernier emprunt courant 2014, et que cette dernière est aujourd'hui sans aucune dette, gage de sécurité pour le futur, et pour faire face si nécessaire à de futurs investissements non finançables par les flux de trésorerie générée par la commune.

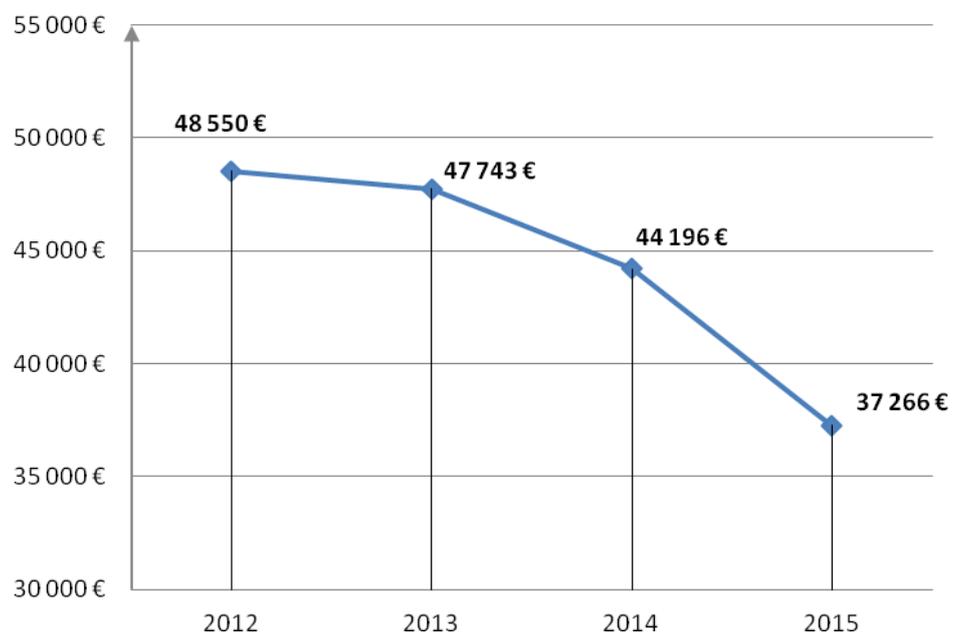
UN DÉSENGAGEMENT CROISSANT DE L'ÉTAT !

Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement

La Dotation Globale de Fonctionnement est l'enveloppe allouée par l'État aux collectivités locales pour leur permettre de fonctionner. Au niveau national la DGF devrait baisser de 12.5 Milliards d'€uros entre 2014 et 2017 en passant de 42 à 29.5 Milliards d'€uros.

En 2015, la commune percevra ainsi près de 11 300 €uros de moins en Dotation Globale de Fonctionnement par rapport à l'année 2012.

Evolution de la DGF



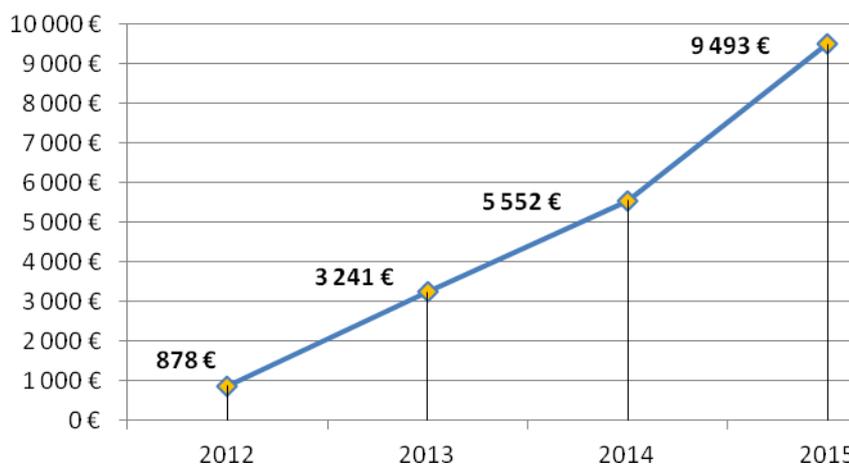
Hausse des contributions

Le Fond National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales qui vise à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à d'autres moins favorisées s'inscrit dans le cadre de la péréquation horizontale, (il consiste à prendre aux communes dites riches et bien gérées pour donner aux communes pauvres). Ce dispositif a été mis en place en 2012.

Notre village est considéré comme une commune riche et contribue à ce dispositif, le montant du FPIC est calculé en fonction du revenu brut par habitant.

Aussi, cette année le budget de notre village sera amputé de 9 493 €uros

Evolution du FPIC



Augmentation des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement (à service constant) augmenteront mécaniquement en partie à cause des dépenses de personnel, du fait des mesures gouvernementales récentes :

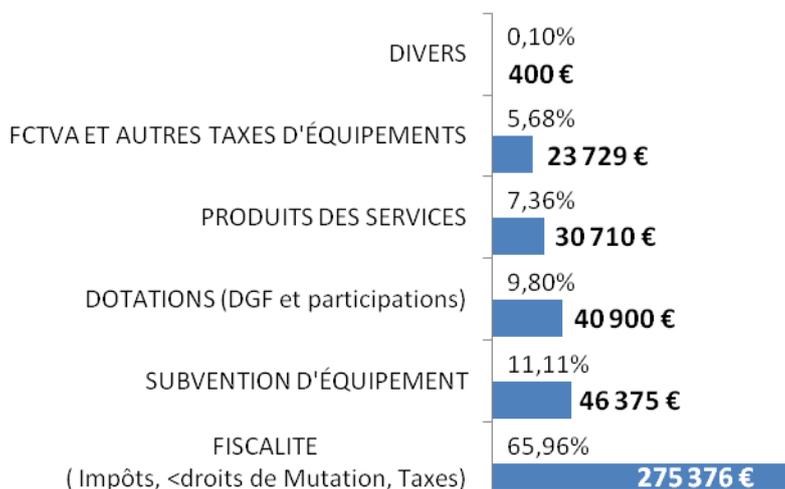
- Évolution des grilles de rémunération des agents des catégories C
- Augmentation des taux de cotisation CNRACL et IRCANTEC
- Mise en place de la réforme des rythmes scolaires

LES RECETTES GLOBALES DE LA COMMUNE

Pour fonctionner cette année, notre commune disposera de 417 490 € de recettes, l'essentiel de ces recettes proviennent des produits de la fiscalité locale pour plus de 65%, quant aux dotations de l'État celle-ci représentent moins de 10 %

RECETTES DE LA COMMUNE

TOTAL : 417 490 €



LE DOSSIER

Les taux de la fiscalité locale

Cette année encore, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité locale en reconduisant pour la troisième année consécutive les mêmes taux.

Le produit attendu de cette fiscalité locale est de 239 639 € pour l'année 2015.

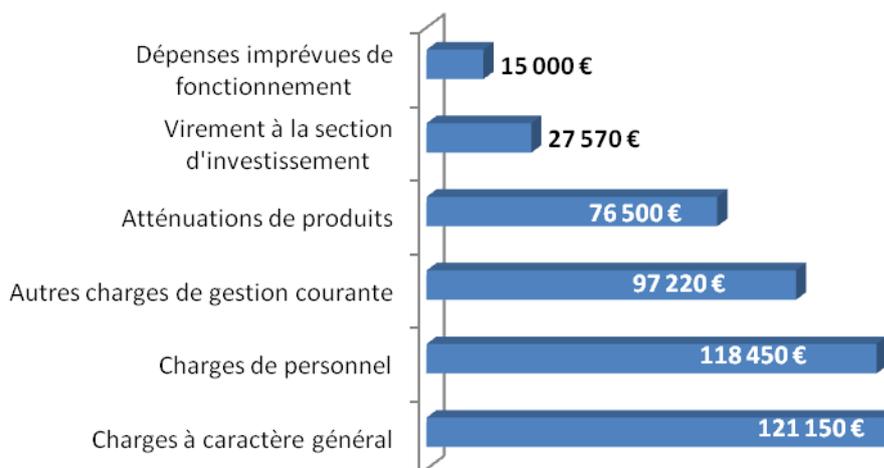
| | Base prévisionnelles 2015 | Taux votés en 2015 | Produit |
|--|---------------------------|--------------------|-----------|
| Taxe d'habitation | 849 300 € | 16.86 % | 143 192 € |
| Taxe foncière (bâti) | 499 900 € | 16.33 % | 81 634 € |
| foncière (non bâti) | 7 000 € | 117.17 % | 8 202 € |
| Cotisation Foncière des Entreprises | 46 100 € | 14.34 % | 6 611 € |

Le budget primitif 2015 de la commune de Béthemont-la-Forêt s'élève à 730 906 €

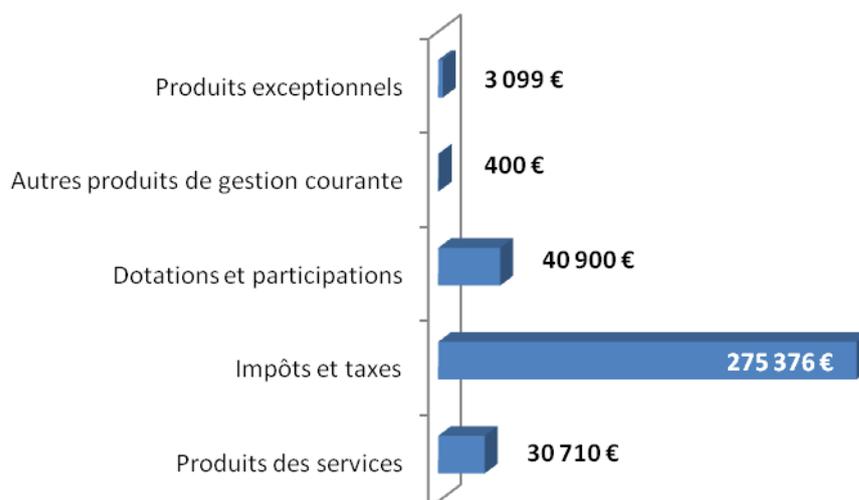
Il se divise en deux grandes sections :

- Le fonctionnement : 455 890 €
- L'investissement : 275 016 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget prévisionnel de la section d'investissement est de 275 016 € pour l'année 2015.

Les recettes de la section d'investissement se décomposent de la façon suivante :

- Subvention d'investissement 133 626 € (dont 87 250 € de reste à réaliser de l'année 2014)
- Fond de compensation de la T.V.A 23 729 €
- Excédent de fonctionnement 90 091 €
- Virement de la section de fonctionnement 27 570 €

Les dépenses de la section d'investissement se décomposent de la façon suivante :

- Solde de l'année passée 50 941 €
- Immobilisation corporelles 224 075 € (dont 126 400 € de reste à réaliser de l'année 2014)

Ces 224 075 € permettront de réaliser les projets suivants :

- L'agencement et l'aménagement de terrain, pour 117 212 €
Cela comprend :

- l'aménagement de l'entrée du village et du terrain communal 102 000 €
- la mission de maîtrise d'œuvre 10 000 €
- la réfection de la clôture du terrain communal 5 000 € (travaux déjà réalisés)



- Bâtiments publics 61 210 €
Cela comprend :



- L'acquisition de décorations de fin d'année 4 400 € (achat déjà réalisé)
- L'acquisition d'une vitrine d'information 500 €
- La réfection de la toiture des sanitaires de l'école 5 710 €
- La réalisation d'un local de rangement pour l'école 5 000 €
- Le remplacement des portes et fenêtres de la Mairie 51 000 €
- Installation de la devise républicaine sur le fronton de la Mairie 4 000 €

- Réseau de voirie 30 000 €
Cela comprend :

- La réfection partielle de l'allée du Lave Sabots
- La reprise d'une partie du trottoir rue de la Croix Frileuse

- Autre réseaux 3 465 €
 - Provisions

- Mobilier 3 000 €
Cela comprend :

- L'acquisition de matériel de téléphonie pour la mairie

Restes à réaliser inscrit au budget 2014 et repris au budget 2015

VIE SCOLAIRE

Classe de mer aux Issambres

Dans le cadre de notre projet d'école et d'un travail sur les 4 éléments, nous sommes partis en classe de mer aux Issambres (dans le Var) du dimanche 12 avril au vendredi 17 avril 2015.

Dès notre arrivée sur le centre « les Myrtes » où nous avons été très bien accueillis par Laurine et Hadrien, nous avons été émerveillés par la vue sur mer et avons pu prendre notre goûter sur la plage.



Durant ce séjour, le soleil nous a accompagnés tout au long des différentes activités : pêche à pieds, rallyes photos sur la faune et la flore de la région, jeu de piste sur le port des Issambres, Land'Art et balade en bateau dans la baie d'Agay. Les journées étaient bien remplies mais les accompagnatrices nous ont beaucoup aidés.



Le chef cuisinier nous a préparé de très bons repas.

Nous avons aussi beaucoup aimé les veillées organisées : dessiner c'est gagner, soirée cinéma et surtout la boum du jeudi soir !

La semaine est passée très vite et nous sommes tous rentrés enchantés par cette classe de mer.

Les élèves de CP,CE1,CE2, CM1 et CM2 du RPI.

La kermesse des écoles se déroulera

le vendredi 26 juin

à partir de 18h

à la salle des fêtes de Chauvry

Date des vacances d'été

Du samedi 4 juillet 2015

Au mardi 1^{er} septembre

Fête des jeux de bois



La fête des jeux en bois, organisée par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts, s'est déroulée les 5, 6 et 7 février 2015 au centre sportif Amélie Mauresmo à l'Isle Adam.

Les deux premiers jours ont été réservés à l'accueil des différentes écoles de l'intercommunalité, ce qui a permis à nos jeunes de l'école primaire de participer à cette manifestation. Le samedi cette manifestation a été ouverte à tous. Durant ces trois journées, les petits et grands ont pu découvrir une multitude de jeux en bois, anciens ou plus récents.

Les jardiniers en herbe



Cette année les enfants de l'école de Béthemont-la-Forêt ont découvert les plaisirs du jardinage pendant la pose déjeuner, grâce aux conseils avisés de notre jardinière en chef Nadia. Cette activité a pu être possible grâce au travail de préparation du terrain réalisé par Messieurs Brunetti et Duclos.

ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

Les animations du C.C.A.S du début de l'année

Comme le veut la tradition, les membres du C.C.A.S ont invité nos aînés aux fêtes de la nouvelle année. Le 17 janvier 2015 Galettes des Rois et le 14 février 2015, crêpes de la chandeleur et loto.

Nombreux de nos aînés ont répondu présents à ces deux manifestations qui comme toujours se sont déroulées dans une ambiance très amicale.

Cette année le loto avec de très beaux lots a remporté un grand succès.

La Galette des Rois



Au 28 février 2015,
le CCAS enregistrait 73 aînés
de plus de 65 ans.

Crêpes de la chandeleur et loto



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

Commémoration du 19 mars

Le jeudi 19 mars 2015 au cimetière de Béthemont avait lieu une cérémonie pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie et honorer la mémoire des 30.000 soldats français morts pour la France dans ce conflit.

Le corps des Sapeurs- Pompiers, la Gendarmerie et l'Armée étaient représentés.



Monsieur le Maire a lu le discours du secrétaire d'état chargé des anciens combattants, relayé par Monsieur Combernous, Président du comité local FNACA qui a lu le texte préparé par le directoire national de cette fédération.

Deux gerbes ont été déposées devant le monument aux morts.

A l'issue de cette cérémonie, Monsieur Dagonet a remis à Monsieur Claude Guébet la médaille Commémorative des Opérations en Algérie et a ensuite convié les personnes présentes à prendre une petite collation.

Chasse aux œufs

Malgré une météo capricieuse, les cloches sont passées entre les gouttes pour déposer quelques centaines d'œufs dans le petit bois en bas de la ruelle du Pressoir.

Une petite cinquantaine d'enfants avaient apporté leur panier pour « aller à la chasse ». Parents et enfants se sont retrouvés ensuite pour un verre de l'amitié.



BETHEMONT-LA-FORET



**Venez nombreux
participer
au fleurissement de
notre village**

**Samedi 30 Mai à partir de 9h00
Rendez-vous devant la Mairie**

Renseignements Mairie de Béthemont-la-Forêt Tel : 01.34.69.27.01

